

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire
Mardi 26 octobre 2021 au local 126 de l'école Les Primevères

Procès-verbal **ADOPTÉ**

Présences :

Pour représenter les parents :

- M^{me} Catherine Fournel, présidente
- M. Evans Lévesque, vice-président
- M^{me} Julie Drapeau, trésorière
- M^{me} Nabila Yasmine Saidji
- M^{me} Sonya Trudeau
- M^{me} Dominique Doré
- M. Aurélien Dupuy

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Anne Alain
- M^{me} Karine Dionne
- M^{me} Hélène Beaulieu
- M^{me} Marie-Renée Coulombe

Pour représenter le personnel de soutien :

- M^{me} Nancy Gendron

Pour représenter le personnel du service de garde :

- M^{me} Claudia Couture

Direction de l'école :

- M. Maxim Pilote, directeur
- M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe

Absents :

- M. Réjean Martel, membre de la communauté

École institutionnelle Les Primevères-Jouvence Convocation du Conseil d'établissement

Date : Le mardi 26 octobre 2021

Heure : 19h à 21h

Lieu : Local 126 de l'école Les Primevères

Projet d'ordre du jour

Bloc d'ouverture

Parole au public et au commissaire

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 31 aout 2021¹
5. Définitions des rôles, responsabilité des membres du CE et retour sur la formation du CSSDD

Bloc décision

6. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat
7. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)
8. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)
9. Nomination des représentants de la communauté
10. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil
11. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil
12. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)
13. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2021-2022 (art. 67)
14. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)

¹ Document annexé

15. Budget initial 2021-2022 de l'école Les Primevères-Jouvence (pour adoption)

16. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2021-2022

- Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année
- Mode de fonctionnement pour l'adoption de projet

Bloc de consultation

17. Information générale :

- a. de la direction;
- b. du représentant du comité de parents
- c.

18. Divers

- a.
- b.

19. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée.

M. Maxim Pilote, directeur, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée. M. Pilote préside l'assemblée jusqu'à l'élection de la présidente.

CÉ.21-22 – 01 Il est proposé par Catherine Fournel, appuyé par Nabila Yasmine Saidji, d'approuver le début de l'assemblée.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

M. Maxim Pilote présente l'ordre du jour aux membres du conseil.

CÉ.21-22 – 02 Il est proposé par Hélène Beaulieu, appuyé par Julie Drapeau, d'adopter le projet d'ordre du jour.

3. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 31 août 2021 ¹

Modification : M^{me} Nancy Gendron n'était pas présente lors du CÉ du 31 août 2021.

Suivi : Les travaux sur la rue Félix-Antoine Savard débuteront à l'été 2022. Toutefois, aucune date n'est encore annoncée pour la construction du trottoir sur la rue Saint-Yves.

CÉ.21-22 – 03 Il est proposé par Catherine Fournel, appuyé par Julie Drapeau, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2021.

4. Définition des rôles, responsabilité des membres du CE et retour sur la formation du CSSDD

M. Maxim Pilote questionne les membres sur leur participation à la formation du CSSDD. La majorité des membres ont assisté à celle-ci. M^{me} Nabila Yasmine Saidji énonce que plus de 100 personnes étaient présentes lors la rencontre en visioconférence. M. Maxim Pilote rappelle que le but de cette formation est de survoler les enjeux et les sujets pouvant être traités lors des conseils d'établissement, mais aussi de donner davantage d'informations sur la structure budgétaire des établissements scolaires. Il mentionne également que la formation a été enregistrée et qu'elle sera envoyée aux membres du CÉ par courriel dans les prochaines semaines.

M. Maxim Pilote explique ensuite les rôles et les responsabilités des membres du CÉ.

5. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat

M. Maxim Pilote explique le processus d'élection des postes des membres du conseil d'établissement. Il définit ensuite le mandat de chaque poste.

- Le/la président(e) est la personne qui anime les rencontres au sein du conseil d'établissement. Ce poste a un vote prépondérant, c'est-à-dire qu'une décision peut toujours être prise par le/la président(e) même sans quorum. Cette personne doit être un parent du conseil d'établissement.
- Le/la vice-président(e) est la personne qui assure le remplacement du président(e) en cas d'absence ou de démission. Cette personne doit également être un parent du conseil d'établissement.
- Le/la représentant(e) de la communauté est une personne qui n'a pas de lien avec les élèves de l'école et qui désire s'impliquer dans le conseil d'établissement.
- Le/la secrétaire rédige les procès-verbaux des conseils d'établissement. Cette personne peut être quelqu'un de l'extérieur du conseil d'établissement. Si cela est le cas, elle sera rémunérée.
- Le/la trésorière valide les finances du CÉ et signe le rapport financier annuel.

CÉ.21-22 – 04

Il est proposé par Nancy Gendron, appuyé par Julie Drapeau, d'adopter les règles d'élection.

6. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)

M. Maxim Pilote annonce que les membres doivent élire un(e) président(e). M^{me} Catherine Fournel est proposée par M. Evans Lévesque. Étant donné qu'il n'y a pas d'autres propositions, M^{me} Catherine Fournel accepte le poste et est nommée présidente du conseil d'établissement sans élection.

7. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)

M. Maxim Pilote invite les membres à élire un(e) vice-président(e). M. Evans Lévesque est proposé comme vice-président et accepte le poste. Il est nommé vice-président du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 sans élection.

8. Nomination des représentants de la communauté

M. Maxim Pilote propose M. Réjean Martel comme représentant de la communauté. La demande d'approbation pour la nomination de M. Martel sera faite à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil

M. Maxim Pilote explique que le conseil d'établissement doit désigner une secrétaire. Comme aucun membre ne se propose, M^{me} Nabila Yasmine Saidji propose M^{me} Geneviève Drouin. Elle est nommée secrétaire des séances du conseil, sans toutefois être membre de celui-ci.

10. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil

M. Maxim Pilote mentionne que le conseil d'établissement doit élire un(e) trésorière. M^{me} Hélène Beaulieu propose M^{me} Julie Drapeau comme trésorière. Elle accepte le poste et est nommée trésorière du conseil d'établissement.

11. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)

M. Maxim Pilote invite tous les membres du conseil à compléter le *Formulaire d'autorisation à la divulgation des renseignements personnels* ainsi que le *Formulaire de conflits d'intérêts*. Une fois complétés, les formulaires doivent être remis à M. Maxim Pilote.

12. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2021-2022 (art. 67)

M. Maxim Pilote propose les dates et les lieux des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

CÉ.21-22 – 05 Il est proposé par Julie Drapeau, appuyé par Sonia Trudeau, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour 2021-2022.

13. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)

M. Maxim Pilote présente les différentes règles de régie interne du conseil d'établissement. Il donne des précisions sur celles-ci. M^{me} Nancy Gendron propose d'augmenter le taux horaire jusqu'à 10 \$ pour le remboursement du gardiennage lors d'une rencontre du conseil d'établissement.

- CÉ.21-22 – 06** Il est proposé par Nancy Gendron, appuyé par Hélène Beaulieu, d'adopter les règles de régie interne.

14. Budget initial 2021-2022 de l'école Les Primevères-Jouvence (pour adoption)

M. Maxim Pilote présente les revenus et les dépenses prévues de l'école Les Primevères-Jouvence. Il ajoute certaines informations quant aux conséquences de la COVID-19 sur les revenus et les dépenses.

- CÉ.21-22 – 07** Il est proposé par Sonia Trudeau, appuyé par Karine Dionne, d'adopter le budget 2021-2022 de l'école Les Primevères-Jouvence.

15. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2021-2022

M^{me} Alexandra Therrien énumère les activités éducatives complémentaires nécessitant un court déplacement dans le quartier. Par la suite, elle énumère les activités scolaires en milieu culturel et les autres activités éducatives complémentaires proposées par les enseignants de l'école Les Primevères-Jouvence. Elle précise qu'étant donné le contexte pandémique, toutes les activités proposées peuvent être annulées à tout moment.

- CÉ.21-22 – 08** Il est proposé par Marie-Renée Coulombe, appuyé par Julie Drapeau, d'adopter les activités scolaires en milieu culturel pour l'école Jouvence.

- CÉ.21-22 – 09** Il est proposé par Claudia Couture, appuyé par Julie Drapeau, d'adopter les activités scolaires en milieu culturel pour l'école Les Primevères.

- CÉ.21-22 – 10** Il est proposé par Sonia Trudeau, appuyé par Evans Lévesque, d'adopter la campagne de financement ainsi que la sortie pour les élèves de 5^e année de l'école Les Primevères.

16.a) Information générale :

a. de la direction;
Aucune information.

b. du représentant au comité de parents
Aucune information.

17. Divers

18. Levée de l'assemblée

M^{me} Catherine Fournel remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 22h07.

C.E.-21-22-11

Il est proposé par Mme Anne Alain, appuyé par M^{me} Julie Drapeau, d'approuver la levée de l'assemblée à l'école les Primevères.

Maxim Pilote
Directeur
École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien
Directrice adjointe
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel
Présidente du CÉ